

prix-courant

Valable dès le 1er janvier 2011, ce document clarifie les conditions d'intervention de SysCo systèmes de communication sa (ci-dessous SysCo) auprès de ses clients. SysCo peut, en tout temps, proposer un nouveau prix-courant et ainsi abroger sans délai et sans forme particulière la validité du présent document.

SysCo facture ses prestations à l'heure, par tranches de cinq minutes, selon le type et le temps d'intervention. Tous les prix s'entendent en CHF, TVA non comprise. Les prestations sont dues nettes à réception de la facture.

SysCo choisit le collaborateur en fonction de ses compétences ou de sa disponibilité, il intervient dans un délai convenu entre parties après évaluation de la situation avec le client ou son responsable informatique. Cependant, pour des questions techniques ou de convenance commerciale, SysCo peut décider du moment adéquat pour réaliser l'intervention. Les demandes d'intervention sont enregistrées : — par courrier électronique à l'adresse support@sysco.ch — par fax au numéro 032 730 11 09 — par appel téléphonique au 032 730 11 10. Pour des questions organisationnelles, les appels effectués directement sur des téléphones mobiles de collaborateurs de SysCo ne peuvent être considérés comme demande ferme d'intervention.

SysCo propose des voies de solution pour chaque requête et réalise les actions prévues pour chaque point, si nécessaire après validation du client ou de son responsable informatique. Les systèmes informatiques étant par définition complexes et souvent interconnectés, la responsabilité des actions entreprises incombe au client, SysCo déclinant toute responsabilité en cas de résultat non conforme au résultat attendu.

SysCo se réserve le droit de cesser toute prestation en cas de non-paiement des interventions précédentes échues jusqu'au moment du paiement intégral.

Les « conditions générales pour les interventions dans les domaines de l'audit, du consulting et du développement » s'appliquent en sus, dans leur dernière édition.

Tarification horaire pour le consulting, maintenance (R / S / 25 / 50 / 100)

Tarification horaire		R	S	25	50	100
Stagiaire / Assistant	CHF	90	100	125	150	200
Technicien / Ingénieur Jr	CHF	145	160	200	240	320
Spécialiste / Ingénieur Sr	CHF	185	200	250	300	400

	LU-VE 08-19	LU-VE 19-08	SAMEDI	DIMANCHE ET FERIES
Tarification usuelle prestation réalisée par exemple par téléphone, support distant, connexion distante, dans les bureaux de SysCo	S	25	25	50
Intervention planifiée à l'avance sur un site situé en dehors des bureaux de SysCo Travail complémentaire ou préparatoire à l'intervention planifiée en dehors des bureaux de SysCo	R	S	S	25
Appel sur service de piquet téléphonique en cas d'extrême urgence, il est possible d'atteindre en tout temps SysCo par l'intermédiaire d'une option spécifique de la centrale d'appels SysCo au numéro 032 730 11 10. L'usage de cette option doit être expressément validé à l'aide d'une touche de votre téléphone. Intervention urgente en dehors des bureaux de SysCo	25	50	50	100

Tarification horaire pour l'audit (AUD) : CHF 230

Tarification horaire pour le développement (D / DS) : CHF 160

Facturation des frais

Sauf convention contraire, les licences logicielles et le matériel spécifiquement acquis pour l'intervention de SysCo sont à la charge du client. Les frais de port, de téléphonie et de tiers sont reportés. Le temps de déplacement ainsi que les déplacements sont facturés CHF 1 / km de Neuchâtel ou depuis le point de départ du collaborateur.